



École Enfant-Soleil

Important Avril 2023



Le printemps, c'est quand la neige fond et qu'elle repousse en gazon (Manuel Dias De Abreu)
Eh oui ! avec le retour du beau temps, n'hésitez pas à sortir profiter le l'air frais et dépenser votre énergie.

Agata Kajl
Directrice

Ouarda Samira Benabdoun
Directrice adjointe

Amandalie Lacorse
Directrice adjointe

Rencontre du conseil d'établissement

Mardi 4 avril à 18h00 au salon du personnel de l'école

Calendrier scolaire

Congé de Pâques : Vendredi 7 avril 2023
 Lundi 10 avril 2023

Pas de journée pédagogique pendant le mois d'avril. **La journée du 27 avril sera une journée régulière de cours.**

Code de vie

Depuis le début de l'année, nous travaillons à développer des comportements en lien avec les valeurs du code de vie de l'école chez les enfants. Nous vous invitons à relire le code de vie de l'école (dans l'agenda ou sur le site Web) et à discuter avec vos enfants. Au mois d'avril, les élèves du primaire auront à relever le défi : ***J'accepte que l'autre a des besoins différents de moi*** ».

Au début du mois de mars, tous les parents étaient invités à compléter un sondage sur les valeurs qui définiront nos orientations et nos priorités d'action pour assurer la réussite éducative de nos élèves dans le cadre de la démarche de révision du projet éducatif et du code vie. Cent-quarante-sept parents ont donné leur choix parmi six valeurs. Ainsi, nous avons le plaisir de vous dévoiler celles qui ont été retenues : le respect, la bienveillance et le dépassement de soi.

Activités extérieures

Les enfants doivent porter leurs bottes pour venir à l'école. Il est primordial d'être bien habillé jusqu'au dégel et à l'assèchement complet de la cour.

Absences durant l'année scolaire

Nous vous rappelons que la présence de votre enfant en classe est obligatoire pour les 180 jours indiqués au calendrier scolaire. Il est important de comprendre que le dossier d'un élève qui quitte avant la fin de l'année scolaire pourrait être désactivé. De plus, comme certaines évaluations pourraient être manquantes, il est possible que la recommandation de classement pour l'année suivante ne puisse se faire. La démarche serait alors à reprendre au mois d'août et pourrait entraîner des délais. N'oubliez pas que les parents des élèves qui s'absentent durant l'année scolaire doivent remplir le formulaire disponible au secrétariat de l'école.

Activités parascolaires

Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour des activités parascolaires pour la session de printemps 2023. La session d'activités, d'une durée de 8 semaines, débutera dans la semaine du 9 avril 2023 à la semaine du 28 mai 2023. Les activités n'auront pas lieu advenant un congé ou une journée pédagogique. Votre enfant a apporté à la maison la fiche d'inscription. Vous pouvez inscrire votre enfant au plus tard le 3 avril 2023. Les activités débutent le 10 avril. N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin.

Activités ou sorties scolaires du mois d'avril

18 avril Sortie au Biodôme (2e année et Accueil 910)

19 avril : Sortie à l'école secondaire Saint-Laurent (Accueil 930)

20 avril : Spectacle sur l'intimidation « Amène ton parent au théâtre » (5^e année)

Circulation autour de l'école

Nous sommes témoins de comportements dangereux de la part d'automobilistes et de piétons autour de l'école et, bien souvent, ces personnes sont des parents d'élèves. Le stationnement en double file, le virage à gauche aux heures proscrites, le virage en U, le stationnement dans les endroits non autorisés, le mauvais usage du klaxon (pour interpeller et non pour signaler un danger) sont autant de sources potentielles d'incidents si ce n'est pas d'accidents.

Les parents doivent être des modèles de comportement pour les enfants et vous devez montrer l'exemple : aussi bien comme piétons que comme automobiliste.

En tout temps, si vous devez circuler près de l'école, soyez un automobiliste prudent et responsable :

- La faculté des enfants de percevoir les dangers de la circulation diffère de celle des adultes
- Les enfants ont du mal à juger la vitesse ou le déplacement d'un véhicule et sont facilement distraits.
- Les automobilistes doivent redoubler de prudence lorsqu'ils circulent à proximité de l'école, car les enfants peuvent soudainement se précipiter sur la chaussée.
- Il faut toujours respecter les limites de vitesse et être prêt à parer à l'imprévu!

Pour la sécurité de nos élèves, nous vous remercions sincèrement de votre précieuse collaboration

Site Web et page Facebook

L'école Enfant-Soleil a un site Web. Vous y trouverez une foule d'informations au sujet de l'école. Vous pouvez le consulter en allant à l'adresse suivante :

<https://enfant-soleil.ecolesaintlaurent.ca/>

Nous vous invitons aussi à consulter la page Facebook : École Enfant-Soleil



Source des

#çavabienallerenfantsoleil

École Enfant-Soleil